

Prix Régional de l'Installation en Agriculture

Edition 2015

Règlement

1) Objet

Face à une problématique de renouvellement des actifs agricoles, le Prix Régional de l'Installation en agriculture distingue de jeunes agriculteurs ou agricultrices installés depuis un an et demi maximum dans le but de promouvoir l'installation en agriculture, notamment auprès de jeunes en formation agricole.

2) Modalités du concours

2.1. Généralités

Ce concours est ouvert à tout agriculteur installé avec les aides en 2014, assujetti à l'AMEXA.

Les candidats potentiels recevront des Jeunes Agriculteurs un exemplaire du dossier de candidature, à **partir du 20/09/2015**. Le présent règlement sera inséré dans chaque dossier de candidature.

Si les candidats souhaitent obtenir des renseignements complémentaires, ils peuvent contacter les Jeunes Agriculteurs de Loire-Atlantique

- par téléphone au : 02.40.16.39.41
- par mail à l'adresse suivante : jeunes.agriculteurs@ja44.fr

2.2. Les différentes étapes du Prix Régional à l'Installation

- Étape 1 : La sélection du gagnant départemental

Après avoir rempli le dossier officiel de candidature, les candidats devront le retourner complété à Jeunes Agriculteurs 44 **au plus tard le 02/11/2015**, à l'adresse suivante :

**Prix Régional de l'installation en Agriculture
Jeunes Agriculteurs de Loire-Atlantique
Rue Pierre Adolphe Bobierre
La Géraudière
44939 NANTES cedex 9**

L'examen des dossiers sera effectué par un jury départemental qui se réunira le 15 Décembre 2015.

Parmi l'ensemble des dossiers, le jury sélectionnera un candidat pour la participation au prix régional.

Pour cette occasion, le candidat rencontrera, au préalable, un ou plusieurs représentants des Jeunes Agriculteurs. Cette rencontre permettra au candidat de s'exprimer sur son projet et ses motivations et de préparer sa candidature au prix régional.

☛ Étape 2 : Le prix régional

L'objet de ce concours est de mettre en avant des projets d'installation en agriculture afin de communiquer sur le métier d'agriculteur. Les projets d'installation de chaque finaliste départemental pourront être mis en avant à l'occasion d'un ou plusieurs articles dans les journaux ou sur d'autres supports de communication liés à la promotion du métier d'agriculteur.

Un jury se réunira au niveau de la région Pays de la Loire. Le jury sera composé de Jeunes Agriculteurs (1 votant par département + 1 votant pour la région) et des partenaires du concours afin de sélectionner le gagnant du Prix Régional Installation.

3) Critères de sélection

Les gagnants du concours seront distingués en fonction de :

- Leur parcours personnel, leur motivation ...
- Leur projet (statut, innovation, parcours...)

De manière générale, les dossiers devront tous mettre en avant la viabilité économique de l'installation ou du projet.

4) Remise de prix et communication

Une récompense sera remise aux lauréats du prix régional.

Une action de communication sera organisée auprès des médias régionaux et nationaux, qui seront invités le jour de la remise des prix.

En signant le dossier de candidature, les participants donnent leur accord pour la médiatisation de leur installation.